

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Métiers de la culture : management et médiation

- Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage (HMPL)

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Activités culturelles et artistiques spécialité Métiers de la culture : management et médiation*, qui a fêté ses 20 ans en 2013, est rattachée au Champ de formation *Histoire, mémoire, patrimoine, langage (HMPL)*. Elle est accessible en formation initiale, en formation continue et, dans une moindre mesure, par Validation d'acquis de l'expérience (VAE). Elle est proposée par l'Unité de Formation et de Recherche Lettres et Sciences Humaines.

En tant que licence professionnelle, elle vise à associer la maîtrise de plusieurs champs disciplinaires avec la pratique professionnelle de la médiation culturelle et artistique et de l'administration d'une entreprise culturelle : elle est donc largement ouverte à la participation de professionnels dans la formation et organise un suivi individualisé et attentif des étudiants du fait de leur petit nombre.

## Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Métiers de la culture : management et médiation* est une formation active, bien équilibrée entre théorie et pratique, très ancrée dans son paysage à la fois territorial et disciplinaire. Elle fait l'objet d'une forte attractivité au-delà de la région et dispose d'un encadrement de qualité, bien adapté au parcours, apte à assurer un suivi et un encadrement individualisé des étudiants.

La formation propose des mises en situation professionnelle variées et, pour l'une d'elles, le festival-école « Les pluriels », très originale. Elle fait état d'un taux d'insertion professionnelle remarquable.

On peut simplement noter, ce que le dossier relève également, un relatif déséquilibre horaire et en charge de travail entre les deux semestres de la formation.

On regrette l'absence de portefeuille de compétences et de supplément au diplôme.

Par ailleurs, il est préconisé de développer davantage les cours de langue, y compris dans d'autres langues que l'anglais.

Il conviendrait enfin d'ouvrir le Conseil de perfectionnement aux représentants des étudiants.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence professionnelle <i>Métiers de la culture : management et médiation</i> offre une année de formation aux objectifs à la fois disciplinaires, techniques et professionnels clairement définis : une bonne culture générale, une connaissance significative dans tous les domaines liés à la gestion de projet culturel et une mise en situation professionnelle adaptée.</p> <p>Le descriptif des enseignements répond parfaitement et de façon équilibrée à ces trois volets de formation en offrant un ensemble d'unités d'enseignement (UE) cohérentes et complémentaires, où la place de la professionnalisation est importante et, pour l'un de ses aspects, le festival-école « Les pluriels », proposée sous une forme originale. On notera cependant, comme les responsables l'indiquent d'ailleurs, un léger déséquilibre en heures et en charge de travail entre les deux semestres.</p>
-------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Environnement de la formation</p>	<p>Inscrite dans le champ <i>Histoire, mémoire, patrimoine, langage</i> de l'Université de Rouen, cette formation est dispensée au sein du département Métiers de la Culture où elle bénéficie de la proximité du master professionnel <i>Développement des publics de la Culture</i> qui mutualise parfois avec elle des opérations communes ou l'invitation d'intervenants professionnels.</p> <p>Dans le même champ existent également une licence et un master de <i>Musique et musicologie</i> dans lequel le responsable de la licence professionnelle est également professeur.</p> <p>Si cette licence professionnelle est unique dans la ComUE (Communauté d'Universités et d'Etablissements) Normandie-Université, elle compte au niveau national parmi les quelque 60 à 70 formations professionnelles aux métiers de la culture de niveau Licence.</p> <p>Plusieurs autres licences professionnelles dans le champ de la Culture sont proposées par l'Université de Caen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une licence <i>Arts du spectacle</i> orientée théâtre et cinéma ;</li> <li>- une licence professionnelle <i>Commerce spécialité Gestion et mise en valeur des sites touristiques et culturels</i> centrée sur la gestion du patrimoine touristique.</li> </ul> <p>L'une et l'autre de ces licences ne sont pas en concurrence avec la licence professionnelle de Rouen, davantage axée sur la musique, tous styles et genres confondus.</p> <p>Un ensemble important de partenaires culturels œuvre en étroite collaboration avec la licence professionnelle, soit pour l'accueil de stages ou l'encadrement des étudiants, soit pour intervenir dans la formation.</p> <p>On peut citer parmi eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La maison de l'Université de Rouen,</li> <li>- L'opéra de Normandie,</li> <li>- La Maison des jeunes et de la culture (MJC) Rive gauche,</li> <li>- Dieppe scène nationale,</li> <li>- Le Centre dramatique national de Haute-Normandie.</li> </ul>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique, de qualité et bien adaptée, comprend une vingtaine d'intervenants, aussi bien enseignants disciplinaires qu'intervenants professionnels à part équilibrée, dont cinq exercent des fonctions de responsabilité dans le parcours. Il est fait appel à des enseignants d'autres mentions de l'université (littérature, musicologie, droit, gestion etc...) : on note donc une distinction entre un noyau dur, restreint, et une équipe plus large empruntant aux différents départements de l'université et mobilisant des professionnels.</p> <p>Les rencontres de l'équipe sont mutualisées avec les temps forts de la formation, profitant de la présence de tous : pré-rentree et accueil des étudiants, rencontre avec les professionnels, examen d'admission et examens terminaux.</p> <p>Cet ensemble de réunions est complété par des rencontres de l'équipe avec les étudiants chaque fin de semestre.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La licence professionnelle <i>Métiers de la culture : management et médiation</i> est fortement attractive malgré des effectifs réduits puisque pour une promotion d'une trentaine d'étudiants environ, on compte près de deux cents candidats.</p> <p>Ses effectifs sont relativement stables d'une année à l'autre et présentent un taux de réussite exemplaire, même si le nombre d'étudiants reste - volontairement, tenant compte des capacités d'accueil et d'encadrement - limité autour de 30.</p> <p>En 2010 : 22 étudiants, tous diplômés.  En 2011 : 32 étudiants dont 30 diplômés.  En 2012 : 26 étudiants dont 25 diplômés.  En 2013 : 30 étudiants dont 26 diplômés.</p> <p>L'insertion professionnelle fait l'objet d'une étude minutieuse de résultats d'enquêtes menées aussi bien par l'université elle-même au sein de l'Observatoire de la Vie Etudiante que par l'équipe pédagogique de la</p>

	<p>licence : il en ressort que près de 69 % des étudiants sont en activité professionnelle dès 18 mois après la fin de leur formation (sans indication cependant de données qualitatives sur le niveau des emplois occupés), et près de 30 % sont en poursuite d'étude : l'insertion est manifestement une préoccupation première - justifiée pour une licence professionnelle - de l'équipe pédagogique et on ne peut que la féliciter et l'encourager à poursuivre dans cette voie.</p>
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche n'est pas la priorité d'une licence professionnelle ; toutefois, la proximité de cette formation avec le master de <i>Musique et musicologie</i> donne accès, aux étudiants de la LP, aux journées d'études et aux diverses manifestations du département auxquelles prennent part des professionnels de la culture.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est évidemment centrale dans cette licence professionnelle qui veut faire acquérir aux étudiants les compétences et les connaissances requises par les métiers de la culture. Elle prend de multiples formes - classiques pour certaines, très originales pour d'autres.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La part des enseignements consacrée aux questions de professionnalisation et d'insertion ;</li> <li>- Le stage, important, tant en durée qu'en pertinence de structures d'accueil (cf. plus haut) ;</li> <li>- Les actions à vocation de formation professionnelle au sein du département, nombreuses : organisation de conférences, formalisation du réseau des anciens étudiants, réception et diffusion des offres d'emploi.</li> </ul> <p>La forme la plus originale est l'organisation chaque année sous l'égide de la formation d'un festival-école de grande envergure confié entièrement aux étudiants, avec l'appui de structures culturelles locales : il s'agit du festival « Les pluriels » qui confirme chaque année davantage sa place locale autant que nationale dans le paysage du spectacle vivant et permet aux étudiants de la licence professionnelle de trouver intra muros un vrai terrain d'expérimentation de leur formation autant qu'un terreau de développement de leur réseau professionnel.</p> <p>La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est complète et claire.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets tiennent une place très importante dans la formation ; ils y sont bien intégrés et lui sont le plus souvent utiles, comme l'organisation par les étudiants de conférences, la participation à des forums culturels de la Maison de l'Université de Rouen, l'organisation de la soirée des « 20 ans des formations Métiers de la Culture », la tenue du fichier des anciens étudiants de la formation, l'organisation du festival « Les Pluriels »...</p> <p>Les stages sont eux-aussi essentiels dans la formation, bien conçus et bien encadrés, d'une durée minimum de 12 semaines à temps plein. L'étudiant est accompagné par un référent pour effectuer sa recherche de stage qui peut se dérouler à l'étranger (Canada, Espagne). L'évaluation se concrétise par la remise par l'étudiant d'un rapport de stage d'environ 50 pages incluant un développement sur une problématique professionnelle de son choix ; le rapport est soutenu oralement devant au moins deux enseignants de la formation et le tuteur professionnel de l'étudiant.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international fait l'objet d'une considération adaptée ; elle se concrétise d'abord par l'enseignement des langues pour lequel un cours d'anglais a été conçu en lien direct avec les objectifs et contenus de la formation et les métiers auxquels elles préparent. Il serait opportun cependant de développer encore cet enseignement de langues, y compris dans d'autres langues que l'anglais.</p> <p>En complément, une convention Erasmus - plus spécialement destinée aux étudiants du master précité - a été signée avec des universités de Belgique, d'Allemagne et de Lituanie qui permet l'accueil de professeurs, de professionnels ou d'étudiants étrangers ou le séjour à l'étranger de professeurs de la formation.</p> <p>De plus, un programme de coopération transfrontalière a été mis en place avec l'Angleterre et a permis l'accueil d'une compagnie anglaise dans le cadre d'une journée d'étude.</p>

	<p>Parallèlement, le festival « Les Pluriels » permet l'accueil d'artistes ou de groupes d'artistes aussi bien nationaux qu'internationaux.</p> <p>Enfin, les stages professionnels à l'étranger des étudiants sont grandement encouragés.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Accessible en formation initiale ou en formation continue, plus rarement mais possible par VAE, la Licence professionnelle <i>Métiers de la culture : management et médiation</i> est ouverte sur épreuves comprenant la présentation d'un dossier et un entretien avec les candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- disposant de 120 ECTS en Lettres et Sciences Humaines (type Médiation culturelle, Arts du spectacle, Musicologie, Histoire de l'art, Sociologie...) ou en Droit, en Administration économique et sociale (A.E.S.), en Sciences économiques et sociales et gestion ;</li> <li>- titulaires d'un Diplôme universitaire de technologie (D.U.T.) ou d'un Brevet de technicien supérieur (B.T.S.) de carrières juridiques ou sociales, de gestion et d'administration des entreprises, audiovisuel...</li> <li>- titulaires d'un Diplôme d'état (D.E.) préparé en Centre de formation des enseignants de la danse et de la musique (CEFEDM) ou en pôle d'enseignement supérieur ;</li> <li>- titulaires de tout diplôme de niveau Baccalauréat + 2 jugé équivalent par la commission pédagogique de la formation ;</li> <li>- justifiant d'une expérience professionnelle et/ou personnelle jugée équivalente par la Commission pédagogique et/ou la Commission de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (V.A.P.P.).</li> </ul> <p>La formation est donc largement ouverte sur des profils variés, ce qui enrichit le microcosme de chaque promotion.</p> <p>Elle peut être le lieu d'une reprise d'études dans le cadre d'une évolution de carrière ou d'une reconversion pour des artistes qui souhaiteraient s'engager davantage dans la gestion culturelle : à ce titre, elle joue un rôle de passerelle entre deux temps d'activité professionnelle distincts qui peut mener aussi à une poursuite d'études en master, bien que ce ne soit pas la finalité première d'une LP..</p> <p>La formation est soucieuse de l'encadrement de ses étudiants dont chacun fait l'objet d'un accompagnement personnalisé attentif, par exemple pour sa future recherche d'emploi, pour construire et élaborer son identité en lien avec son projet professionnel...</p> <p>Un accompagnement plus soutenu peut être organisé à la demande des étudiants en situation de handicap tandis que ceux qui sont en fragilité ou en décrochage sont aisément repérés du fait de l'effectif relativement réduit.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement font alterner en formation initiale ou en formation continue des cours magistraux et des travaux dirigés de façon équilibrée et bien adaptée au cadre du parcours.</p> <p>La formation aux notions de technologies de l'information et de la communication (NTIC) est bien visible dans la maquette de la LP et a été conçue en lien avec le secteur de professionnalisation auxquels elle prépare.</p> <p>Parallèlement, les étudiants ont mis en place une synergie de compétences pour permettre entre eux une « co-formation » à la maîtrise du numérique.</p> <p>Un outil informatique est spécialement dédié à cette formation qui permet les échanges d'informations entre étudiants, professeurs et professionnels intervenants sur le site de l'université.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Bien adaptée aux spécificités d'une formation professionnelle, l'évaluation est ici conçue comme une des modalités de l'enseignement et prend le plus souvent la forme d'une mise en situation professionnelle qui induit, au-delà de la validation, une possible progression de l'étudiant.</p> <p>Tous les enseignements sont évalués - certains par le biais du contrôle continu - et font l'objet d'attribution de crédits ECTS (European Credit Transfer System) selon une répartition plutôt cohérente en fonction du temps horaire de chaque unité d'enseignement (UE).</p>

<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les stages sont le lieu privilégié de la formation - en situation professionnelle - pour établir un bilan de l'acquisition des compétences des étudiants ; parallèlement, des bilans réguliers sont réalisés avec eux. Il n'est pas fait état dans le dossier de la tenue d'un portefeuille de compétences, ce qui l'on peut regretter.</p> <p>Aucun modèle de supplément au diplôme n'est proposé dans le dossier.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés fait l'objet d'une attention toute particulière de la formation puisque non seulement il s'appuie sur les travaux de l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université, mais l'équipe pédagogique elle-même réalise son propre complément d'enquête par l'envoi d'un questionnaire chaque année à l'ensemble des anciens étudiants ; les cadres de la licence se tiennent ainsi informés quasiment en temps réel de l'évolution de carrière des étudiants et partant, peuvent adapter en conséquence les contenus de la formation.</p> <p>En complément, la constitution et la diffusion d'un annuaire périodique des anciens étudiants développent l'esprit de corps et l'aide mutuelle à l'insertion.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement, qui concerne le département et non la formation seule, se réunit au moins une fois par an ; il est composé d'enseignants et de personnalités qualifiées, mais pas d'étudiants, ce que l'on peut déplorer.</p> <p>Parallèlement, des bilans réguliers sont réalisés avec les étudiants qui expriment leur avis sur l'organisation et le contenu de la formation, les difficultés rencontrées (réussite aux examens, lacunes constatées...), les pistes d'amélioration, le développement de nouveaux projets...</p> <p>L'autoévaluation de la formation prend place dans le cadre du processus d'autoévaluation initié par l'université.</p>

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.